

Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 121

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tobre 1897, le lendemain de leur mariage. Leur itinéraire est le suivant : Amériques du Nord et du Sud, Irlande, Angleterre, Ecosse, Belgique, nord de l'Allemagne, Russie et retour, Bavière, Autriche France, Italie, Espagne, Portugal, Afrique du Nord, Turquie, Arabie, Perse, Indes anglaises, Chine, Japon, Australie, îles Vancouver et retour à San-Francisco.

Nos deux globe-trotters réalisent cet exploit à la suite d'un défi que leur a lancé le célèbre Jean-Louis Fonteyn, un nègre australien, détenant jusqu'ici le record de la marche pédestre à longue distance. L'enjeu est de 375.000 fr. Chacun des concurrents doit couvrir à pied, en cinq ans, la circonférence du globe terrestre, soit 35.000 milles anglais. Naturellement les traversées en mer ne comptent pas dans ce calcul. Les intrépides voyageurs ont accompli, jusqu'à présent, 23.000 milles anglais. Ils sont arrivés hier à Strasbourg, venant d'Autriche, et comptent y faire deux conférences l'une en français et l'autre en allemand, sur le voyage qu'ils ont entrepris.

M. et Mme O'Malley sont partis de San-Francisco sans un sou en poche : ils ne vivent, dit-on, que du produit de la vente de photographies et des conférences qu'ils donnent en route.

On ajoute qu'ils ont sur leur concurrent une avance considérable.

* * *

Vocabulaire boer. — Pour bien comprendre et suivre à distance les péripéties d'une guerre, il est indispensable de connaître, approximativement du moins, les dispositions du terrain où évoluent les forces en présence.

Nous donnons ci-dessous, d'après le *Journal*, un petit vocabulaire boer qui permettra à nos lecteurs de se rendre compte des dispositions topographiques du théâtre de la guerre.

Un *spruit* (Dornspruit, Bronkhortspruit) est une petite rivière ou ruisseau.

Modder (Modder River, Modder Spruit) signifie marais.

Un *doorn* est un bois d'arbres et d'arbustes épineux (Doorn-Kop).

Un *kop* ou *kopje* est un monticule, un coteau plus ou moins abrupt (Lombard-Kop, Luipaard-Kop, Spion-Kop).

Un *pan* est une vallée, une plaine en forme de poêle (Graspan, Kraaipan).

Eaagle (Elandslaagte) veut dire plaine, vallée ; *vlei* et *dal* (Jacobsdal) signifient également vallée.

Nek poort, nouwte (Nicholson-Nek, Nauwpoort) signifient passe, étroit sentier dans les montagnes et entre deux coteaux. *Nauw* veut dire étroit.

Berg signifie montagne (Stormberg : montagne des tempêtes).

Riel veut dire roseau (Rietfontein).

Un *kloof* (Grobler's-Kloof) est un ravin.

Un *klip* (Klipfontein) est un rocher escarpé.

Un *drift* est un passage à gué (Botha-Drift).

Un *bosch* (Houthoeh) un bois, un *Aar* (De Aar) est un cours d'eau souterrain, une veine. Un *fontein* est un petit ruisseau (Spritfontein, Blœmfontein).

Gras signifie herbe, prairie Graspan ; *nest*, nid (Honignestkloof, ravin des nids de miel).

Les noms pittoresques ne manquent pas : *Elandslaagte* veut dire : plaine des élans ; *Drauwdrop*, goutte de rosée. Ensuite il y a les noms à tendance moralisatrice : *Twist-*

nist : Ne vous disputez pas ; *Helpmekar* : Entraidez-vous.

LETTRÉ PATOISE

Dà lai Montaigne,

An dit que les fannes sont tutes baidgelles, qu'elles se ne saint teni de djasai : i en couégnâ enne que son hanne é taivu bin paivu, de n'en pu avoi in mot.

Tot les djoués, Madelon qu'ai s'apelait, allait dains le bôs ; le soi en rentrain ai l'aimait bin que sai Madeleine i racontèl les affaires di djoué. In soi qu'ai l'étais mâ virié, tchain sai fanne vié djasai, ai s'i dié : « couaise te ! te veu avoi mâ en lai langue ; te dis aidé ! — Ah ! ce n'a que coli, dié lai Madeleine, pou me voiri i ne dirai pu ran. — Oh ! pou enné seconde, i dié son véyat. — Eh bin ! te vouairé ».

Tchain ai l'eu mairandai, ai demandé se les bouèbes étint rentrain : lai Madeleine ne dié ran. « Bourique de bourique, veu te répondre ? — Muatte, E te botai lai cruche ? » — encoué ran. « Bourique de bourique ! diat-é pou l'engrenie. » Su coli ai boit enne bouenne goutte, pou avoi le couéraidge de teni tête cment sai fanne Coli allé doués troués heures... aidé ran. Ai l'aimcme de vudié les airmères, les tirains, les caitchons, tot botai san dos dessus. Ai se musai : su soci, elle veut dire. Lai Madeleine serrait encoué pu les lèvres..... Ai bisquait, ai feumait, ai l'avait pu mâ que sai fanne. Ai s'avise de raivisai dôs le ié ; elle se décide di demindai ço qu'el avai perdu. « I tchie tai langue dié son véyat ». Das don, ai ne y é pu djemais dit qu'elle djasait trop, mains él était décidai de tot revouéchai, de mouenai lairdge... Ai ne savait pu qué truc trouai, po lai relaire ai djasai. Voili cment ai ne fât pon être mule avô les mulets.

Enne Montaignate.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 119 du *Pays du Dimanche* :

467. ENIGME.

Prunelle.

468. LETTRES INCONNUES.

LOIS.	CRAN.	CANTES.	BOURSE.
B *	E	R	G
Blais.	Nérac.	Castres.	Bourges.
MURS.	SARA.	TESSIN.	ANE.
E	R	A	C
Semur.	Argis.	Saintes.	Caen.

469. MOT CARRÉ.

T E N T E
E T U I S
N U I T S
T I T R E
E S S E X

470. ANAGRAMME.

Genre. Général. Règne. Nègre.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Ave, à Corban.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Cécilia au Noirmont ; Berthe Boichat, Les Bois.

475. ENIGME.

Sans vivre je fais vivre et suis aimé de tous,
D'aucun amour pourtant je ne suis susceptible ;
Je suis utile au sage et contente les fous ;
Je corromps les esprits et suis incorruptible.

476. RÉBUS GRAPHIQUE.

G
mont e 124 d Faure ve pour nir o bonheur.

477. PSEUDONYMES.

LORD R'HOONE.

Quel est l'Écrivain contemporain qui avait adopté pour Pseudonyme le nom de *Lord R'hoone* ?

478. MÉTAGRAMME.

Si vous savez mon chef changer,
A votre gré je serai bien des choses,
D'abord marque de jeu ; puis animal léger ;
Je deviens tour à tour, dans mes métamorphoses,
Ce qu'au lever du jour
Le mitron sort du four ;
Celui qui doit sur cette terre
Avoir l'aumône pour prière ;
Enfin si vous changez encor,
Je suis la maison de Médor.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 8 mai prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Lundi le 30 avril à 3 h. pour nommer un instituteur, décider la construction de rigoles, s'occuper de demandes de terrains et de la construction d'une halle de gymnastique.

Beurnevésain. — Le 29 à midi pour prendre une décision concernant une maison, et le partage des fonds des pauvres, ratifier la décision du conseil concernant le château.

Courchavon. — Le 29 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes des écoles et des pauvres, ratifier la décision du conseil concernant l'orphelinat du château et le partage des fonds des pauvres.

Fontenais. — Le 29 de 10 h. 1/2 à 2 heures pour nommer une institutrice à Villars et un conseiller communal.

Montenol. — Le 29 à 2 h. pour décider le partage des fonds des pauvres, ratifier une décision du conseil concernant le château et émettre des vœux relativement à la révision du décret du 26 février 1898.

Roche d'or. — Le 29 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, nommer le préposé à la tenue des registres du domicile etc...

Alle. — Le 29 à 3 h. pour ratifier la décision du conseil communal concernant le château, ratifier le partage des fonds des pauvres et voter des règlements.

Montignez. — Le 29 à 3 h. pour passer les comptes, amodier des cantons et décider les chemins à réparer.

Rebeuvelier. — Le 6 mai de 11 à 2 h. pour nommer un maire.

Vellerat. — Le 29 à 1 h. pour passer les comptes, décider une augmentation de traitement et l'achat de parcelles de terrain.

Vernes. — Assemblée paroissiale le 6 mai pour passer les comptes.

Cote de l'argent

du 25 avril 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.